

Devenez sauveteur / sauveteuse aquatique !

Pour la 8^{ème} année consécutive, Montpellier Méditerranée Métropole met en œuvre un dispositif d'accompagnement à l'emploi par le sport.

Encadré et formé par les associations partenaires, vous pourrez bénéficier d'un parcours de préparation à la qualification du **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique).



Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Avoir entre 17 et 30 ans *
- Etre résident(e) de la Métropole
- Avoir des aptitudes en natation
- Etre non imposable

**Avoir minimum 18 ans avant le 30 juin 2022 et 30 ans maximum à l'inscription.*

Vous bénéficiez d'un coût de formation préférentiel
(100€ au lieu de 500€).

Attention, le nombre de places est limité.

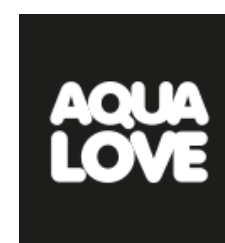
Pour tout renseignement et passage du test de natation, vous pouvez contacter :

- **Aqualove Sauvetage** au Centre Nautique Neptune

Tél : 04 67 86 60 43

Mail : contact@aqua-love.com

Site web : www.aqualove.fr



- **Montpellier Sauvetage** sur les piscines Jean Vives

Tél : 04 67 27 25 10 / 07 68 54 51 79

Mail : contact@montpellierSauvetage.fr

Site web : www.montpellierSauvetage.fr



- **Club de Palmes de Montpellier** sur la piscine Jean Taris

Tél : 06 50 78 80 53 / 06 13 02 78 02

Mail : clubpalmesmontpellier@gmail.com

Site web : www.le-club-palmes-de-montpellier.fr

